

que leurs tendresses justifient amplement la conduite du Souverain-Pontife. " Ce que désirent les mauvais journaux, disait un jour le pape, me dicte mon devoir, car ce ne sont pas eux qui me proposeront une mesure utile à l'Eglise ". L'affaire Bonaiuti est l'application de ce principe.

— Cet incident minime en soi, mais important par ses conséquences, montre qu'au sein de la Ville Eternelle il se forme des groupes qui réclament les droits de la raison presque contre les droits de Dieu. Ils ne sont au fond qu'une forme masquée de naturalisme qui est la grande plaie de la société moderne, et contre laquelle l'Eglise doit se défendre à toute heure. Aurons-nous l'encyclique dont on parle de divers côtés ? que beaucoup désirent, encyclique qui serait comme une seconde édition du *Syllabus*, mais sous une forme plus authentique, plus solennelle, et comprenant des articles qui n'étaient pas dans le premier document pontifical. L'Ecriture Sainte par exemple y aurait sa part et en bonne place. Mais si cette encyclique est donnée comme prochaine, désirée par tous ceux qui savent que Rome est le flambeau de la vérité et le centre de la foi, il est impossible de dire actuellement quand sa publication exaucera les vœux des catholiques.

— Il y aurait encore à parler de la prochaine création des cardinaux où le Canada aurait, cette fois, sa part. Je me contenterai de citer une petite anecdote. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, était-il y a quelques jours aux pieds du Souverain-Pontife, et comme un enfant parlant à son père, il lui demanda pourquoi il n'y faisait pas de cardinal au Canada, et si ce pays si catholique avait démerité du Saint-Siège ?—Le Canada n'a nullement démerité, reprit avec vivacité le pape.—Mais alors comme Votre Sainteté sait qu'il désire un cardinal, pourquoi ne pas le lui donner ?—Ce à quoi le pape reprit en souriant, et sans laisser deviner sa pensée secrète : " S'il me fallait donner des cardinaux à tous les Etats qui en demandent, il me faudrait en doubler le nombre, et je ne sais encore si cela suffirait ".

Rome, le 19 octobre 1906.

— On fait grand bruit de ce qui se passe en Espagne, des projets qui vont être soumis au Parlement, et sont contraires à la liberté de